

principes qui lui fassent accepter une manière de vivre, voisine de la misère, au prix d'un travail exténuant, alors que la vie se présente à elle facile, ne lui imposant ni peine, ni travail, en trafiquant uniquement de son corps et de sa jeunesse.

Il serait utile de pouvoir offrir aux jeunes ouvrières, des homes, des refuges à bon marché, ou des familles aptes à les recevoir à prix modique. Cette œuvre devrait être poursuivie plus activement par les pouvoirs publics et par la société.

Il faudrait rendre agréable les sorties du dimanche, des jeunes domestiques, en organisant à leur intention des divertissements qui les intéresseraient et qui suppléeraient avantageusement aux discours, aux conférences, qui les plus souvent, au lieu de les édifier, ne leur laissent qu'un sentiment d'ennui.

Le placement des domestiques par les autorités ou par des sociétés empêchent l'exploitation des jeunes filles.

Un autre groupe attristant de mineurs, ce sont les jeunes filles corrompues, dont le nombre est assez grand. Il est établi que parfois, c'est le père ou le tuteur qui abusent des enfants et les corrompent. Un grand pourcentage des enfants dépravés et criminels ont été corrompus de très bonne heure. Ces mineures sont en grand nombre atteintes de maladies vénériennes.

Il est étonnant de constater la quantité d'enfants de ce groupe qui nous sont déferés sans qu'une plainte, du chef d'immoralité, sois spécialement retenue à leur charge. C'est le vagabondage ou une autre prévention qui les amène. Dans un entretien confidentiel en tête à tête, la jeune fille raconte comment et depuis quand son père ou son tuteur abuse d'elle.

Quelquefois, la mère elle-même est au courant des faits et il arrive que pour avoir la paix, elle insiste pour que l'enfant cède aux désirs abominables et bestiaux du père. La loi punit naturellement très sévèrement ce crime, mais je peux dire que beaucoup de ces malfaiteurs nous échappent car nous manquons de preuves suffisantes. Les autorités scolaires (instituteurs et médecins) doivent marquer une attention particulière afin que le mal soit découvert de bonne heure.

J'estime que l'enfant exposé à ce danger doit être enlevé immé-